

14° Adresse des citoyens composant la commune de Criqueboeuf-sur-Seine, département de l'Eure, qui félicitent la Convention de la fermeté qu'elle a mise dans la mort du tyran, l'engagent à cesser les divisions qui l'agitent, et donnent des regrets à la mémoire de Michel Lepeletier ; cette adresse est ainsi conçue :

Citoyens,

Vous avez enfin dissipé l'orage prêt à se former et la hache de la loi a frappé justement un grand coupable ; nous rendons justice à ceux de nos représentants qui ont montré le courage et la fermeté des Républicains ; cet exemple est unique dans les fastes du monde et c'est la première fois qu'un peuple déployant sa souveraineté a fait sentir à tous les tyrans de la terre qu'ils sont soumis à cette justice éternelle qui réside en lui. Cet acte qui en émane produira deux effets : il jettera la terreur dans le cœur des rois et placera la confiance dans le cœur des peuples. Rassurés bien plus qu'étonnés de cet exemple, nous saurons défendre la République et nous ensevelir sous ses ruines plutôt que de voir d'autre tyran usurper un pouvoir que nous ne délèguons jamais. Nous exécrons les dominateurs, les dictateurs, les protecteurs, les tribuns et tous les intrigants ; nous ne croyons point à ces vains fantômes ; nous ne reconnaissons que nos représentants en masse ; nous voulons la République une et indivisible ; nous désirons que ces divisions intestines ou l'amour-propre et les passions particulières se développent au détriment de la chose publique cessent parmi nos représentants qui ne doivent être grands que par le peuple qu'ils représentent et par la mission auguste qu'ils ont reçue de lui.

Que le sang du vertueux Lepeletier imprime à tous les hommes libres la haine de la tyrannie ; que ses dernières paroles servent à confondre les esclaves et à prouver à tous les tyrans et les fanatiques que les assassinats pour la cause de la liberté n'ont jamais servi qu'à l'affermir. On nous menace de la guerre les despotes ; que peuvent-ils contre les hommes libres ? Eh bien ! nous descendrons aussi de la montagne qu'habitent les hommes forts. Nous apprendrons à nos femmes à conduire les charrues et, dans un saint enthousiasme, nous nous offrons tous pour combattre ces monstres avides de notre sang. Tous nos biens seront à la patrie et nous répéterons à nos enfants que nous confierons à la République en partant : La liberté, l'égalité ou la mort !

A Criqueboeuf-sur-Seine, le 29 janvier 1793, l'an II de la République.

Delafollie, maire ; Jouffroy, officier municipal ; Jean-Pierre Ollivier, officier municipal ; Antoine Saint-Ouen, officier municipal ; Louis Etienne Sanson, officier municipal ; Jacques Dupray, officier municipal ; Mire, procureur de la commune ; Louis Saint-Pierre, notable ; Jacques Saint-Pierre, notable ; Thomas Lemire.

(La Convention décrète la mention honorable et ordonne l'insertion de cette adresse au Bulletin.)